

TRIBUNE DE GENÈVE – Courrier des lecteurs

Parution : vendredi 21 janvier 2011

De dangereux psychiatres

Vésenaz, 13 janvier 2011

Psychiatres dangereux pour eux-mêmes et pour autrui ? Nous lisons dans la presse, il y a quelques semaines, la condamnation d'un psychiatre par la justice genevoise pour avoir notamment inventé des patients et facturé des soins fictifs. L'un des faux patients, psychiatrisé à son insu, s'est même fait agresser par ce médecin. Au lieu de reconnaître ses torts et de s'amender, ce fameux psychiatre, autant malhonnête que procédurier, est parvenu à faire récuser le président du Tribunal (voir « *Tribune du 28 décembre* »).

Un autre psychiatre de Soleure (« *Mise au Point* » du 9 janvier 2011) utilise son statut et son pouvoir de manipulation pour prôner des méthodes qui, sous le couvert de thérapies, sont en réalité des partouzes avec prise de médicaments psychotropes. Il existe bien des Autorités de surveillance cantonales, mais, mis à part une suspension provisoire pour le Genevois, ces psychiatres continueront d'exercer leurs talents, pour la grande renommée de la profession.

Marc Falquet

Député, membre de la Commission de la santé genevoise.

Consultant de l'association PMES.